



Rapport annuel 2014 - 2015

ᓄᓇᓴᓴᓴᓴ ᓴᓴᓴᓴᓴᓴ ᓴᓴᓴᓴᓴᓴᓴᓴ
Nunavutmi Angnat Katimayilt
Nunavut Status of Women Council
Le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut

Table des matières

Mandat du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut	3
Objectifs du conseil	3
Priorités	3
Membres du conseil	3
Personnel du conseil.....	4.
Message de la présidente	4
Activités du conseil.....	5
Collaboration et partenariats	7
États financiers.....	9 - 18

Mandat du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut

Le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut a été établi en vertu de la Loi sur le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut le 2 avril 1999. Le rôle du conseil est de favoriser l'atteinte de la participation égale des femmes dans la société et de faire la promotion des changements de structures nécessaires à l'atteinte de ce but dans les domaines social, juridique et économique.

Objectifs du conseil

Les objectifs du conseil sont de :

- Conseiller le ministre responsable du Conseil Qullit sur les préoccupations que celui-ci soumet au conseil pour considération;
- Fournir de l'aide au ministre afin de promouvoir les changements qui contribueront à l'atteinte de l'égalité des femmes;
- Sensibiliser la population sur les questions touchant la condition féminine;
- Faire la promotion de changements dans les attitudes au sein de la collectivité afin que les femmes puissent bénéficier de l'égalité des chances;
- Encourager les citoyens du Nunavut à discuter et à donner leur opinion sur les questions affectant la condition des femmes;
- Examiner les politiques et les lois affectant les femmes et de faire rapport de ses observations aux agences ou ministères gouvernementaux appropriés;
- Fournir un soutien adéquat aux organismes et aux groupes dont les objectifs promeuvent l'égalité de la femme.

Priorités de 2014-2015

- **Prévention de la violence** : travailler de concert avec nos partenaires afin de prévenir toute forme de violence faite aux femmes.
- **Justice** : encourager la sensibilisation du public à l'égard des droits de la femme contenus dans la loi sur la famille et pour faire en sorte que les femmes aient accès à l'information concernant les droits qui leur sont attribués en vertu de la loi.
- **Itinérance** : préconiser la construction de nouveaux logements au Nunavut afin d'assurer que toutes les familles du Nunavut bénéficient d'une résidence sûre où nouer de solides liens familiaux.
- **Réduction de la pauvreté** : soutenir les femmes du Nunavut pour mettre un terme à la pauvreté.
- **Culture** : faire reconnaître et apprécier les traditions culturelles uniques des toutes les femmes du Nunavut.
- **Leadership** : stimuler et célébrer le leadership des femmes du Nunavut.

Membres du conseil

Nom	Rôle	Localité	Terme (au mois de mars 2014)
Charlotte Borg	Présidente	Iqaluit	24 févr. 2014 – 23 févr. 2017 (2 ^e mandat)
Corinne DaBreo	V-présidente	Rankin Inlet	11 juill. 2014 – 31 mars 2017 (2 ^e mandat)
Susie Evyagotailak	V-présidente	Kugluktuk	1 ^{er} août 2013 – 31 juill. 2015 (1 ^{er} mandat)
Mavis Elias-Adjun	Conseillère	Kugluktuk	1 ^{er} août 2013 – 31 juill. 2016 (1 ^{er} mandat)
Jeannie Iqaluaq	Conseillère	Sanikiluaq	1 ^{er} mars 2014 – 31 mars 2015 (1 ^{er} mandat)
Rosie Kopalie	Conseillère	Iqaluit	11 juill. 2014 – 31 mars 2016 (1 ^{er} mandat)
Jean Simailak	Conseillère	Baker Lake	1 ^{er} août 2013 – 1 ^{er} juill. 2016 (1 ^{er} mandat)

Personnel du conseil

Beth Beattie, directrice générale

Message de la présidente

Je vous présente tout respectueusement le présent rapport annuel au nom du Conseil Qulliit de la condition féminine du Nunavut. Dans ce rapport, vous pourrez constater que nous avons atteint les objectifs décrits dans l'entente de contribution financière signée avec le gouvernement du Nunavut pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2015. Ce rapport présente également notre indéfectible engagement à l'égard de la défense des droits de la femme et le leadership dont nous avons fait preuve en réponse aux questions et besoins identifiés par les femmes du Nunavut.

Nous avons investi beaucoup d'espoir, de temps et d'énergie avec le ministère des Services à la famille, la GRC, le ministère de la Justice, la Nunavut Tunngavik Incorporated, le Barreau du Nunavut, la Société Makinnasuaqtiit pour Nunavummiut ayant un handicap et d'autres encore pour mettre sur pied la Coalition pour la prévention de la violence familiale du Nunavut et en orienter les travaux. Nous avons réuni la Coalition pour la prévention de la violence familiale du Nunavut et avons dirigé la première des trois phases ayant mené à la mise à jour et à la relance du plan panterritorial 2012 de prévention de la violence familiale. Nous avons facilité les consultations avec nos organismes partenaires, avons discuté des défis et les avons priorisés, en plus de convenir de la façon de poursuivre nos avancées et de nous doter d'objectifs mesurables. Nous avons entendu de la part de différentes parties prenantes que les consultations, le renforcement des réseaux et l'ouverture de nouvelles voies de communication ont permis d'insuffler une nouvelle énergie dans les initiatives intraorganisationnelles aussi bien qu'extraorganisationnelles qui visent à combattre la violence familiale au Nunavut. Nous espérons à présent que le gouvernement du Nunavut, qui s'est engagé publiquement dans un plan d'action mixte, respectera son engagement à lutter contre la violence familiale dans notre territoire.

Qulliit a multiplié les façons de consolider liens de proximité avec les femmes nunavoises. Nous avons publié notre numéro de téléphone dans les listes de chaque collectivité dans le bottin téléphonique du Nunavut, avons entrepris de faire une mise à jour en profondeur de notre site Web et mis sur pied un centre de ressources en ligne, établi notre présence sur les médias sociaux, avons réussi à intéresser l'APTN à filmer et diffuser certains de nos événements organisés un peu partout au Nunavut et réalisé bon nombre d'entrevues et de communiqués de presse.

La dernière année en fut une de défis. Comme nous sommes devenues plus accessibles et avons écouté davantage les femmes du Nunavut, la charge de travail et le besoin de nous renforcer et de mieux nous faire entendre sont devenus plus aigus. Il est donc devenu évident que nous aurons besoin de davantage de ressources humaines et financières afin de mieux répondre aux besoins des femmes du Nunavut. La contribution financière du gouvernement du Nunavut à Qulliit n'a pas augmentée depuis 1999 et, dans les faits, a diminué de 50 % puisque le poste de direction générale était appuyé à l'interne par un fonctionnaire du gouvernement. Le soutien provenant du gouvernement du Nunavut à l'endroit de Qulliit a considérablement diminué, conséquence de l'élimination de trois postes au sein du Secrétariat aux affaires féminines relevant auparavant du ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales, et de la réduction du service de liaison avec Qulliit puisque celui-ci est devenu l'un de multiples dossiers gérés par une seule personne au sein du ministère des Services à la famille. Alors que nous entreprenons ce nouvel exercice financier, nous exercerons des pressions afin que notre entente de contribution financière soit bonifiée et pour qu'une structure durable d'appui à la condition féminine soit mise en place, à l'intérieur du gouvernement du Nunavut.

Du point de vue de la collaboration, l'exercice s'est avéré positif et productif encore cette année. Nous tenons à remercier nos partenaires de la Coalition pour la prévention de la violence familiale pour leur engagement à faire progresser cet important dossier et nous tenons à saluer le partenariat fécond que nous avons établi avec Aggvik-YWCA et le Barreau du Nunavut.

Au nom de Qulliit, je veux exprimer toute mon appréciation à l'endroit de la ministre Ugyuk et de son personnel pour leur implication dans la défense des femmes du Nunavut. Enfin, mes plus sincères remerciements à l'endroit de notre toute dévouée directrice générale, Beth Beattie, sans qui rien de tout cela n'aurait été réalisé.

Avec mon plus profond respect,

Charlotte Borg, présidente

QNSWC

Rapport annuel et audit 2014 - 2015

4/8

Activités du conseil

Rencontre physique, aout 2014, Cambridge Bay

Les membres du conseil se sont donné rendez-vous à Cambridge du 22 au 25 aout 2014 pour leur réunion physique annuelle. Les discussions ont porté sur le rapport annuel, la révision des statuts et règlements, le budget, les priorités et les événements prévus pour 2014-2015. Le conseil a organisé une réunion portes ouvertes afin de rencontrer les membres de la collectivité.

6 décembre

Qulliit s'est associé avec la Société YWCA Aggvik Society, la Nunavut Tunngavik Incorporated et le festival des arts Alianait pour l'organisation d'une cérémonie à la mémoire des femmes et jeunes filles décédées à la suite d'actes violents. Une cérémonie s'est tenue à Rankin Inlet et une autre à Iqaluit, à l'école Inuksuk, laquelle s'est déroulée en inuktitut, en anglais et en français. La cérémonie de commémoration d'Iqaluit a débuté par une marche aux chandelles « Journée orange » afin d'appuyer l'appel lancé par les Nations Unies pour mettre un terme à la violence faite aux femmes et aux jeunes filles partout dans le monde. La marche fut suivie d'un programme incluant l'allumage du qulliq, des discours, le dépôt de roses par les membres de l'auditoire à la mémoire des familles et amis disparus, de la musique et des chants, la remise du prix Jennifer Naglingniq par la CBC ainsi qu'un moment de recueillement à la mémoire des femmes et jeunes filles décédées à la suite de violence. Des conseillers étaient sur place afin d'aider ceux qui en ressentaient le besoin. De la bannique et du chocolat chaud furent offerts à tous. L'YWCA de Toronto a invité les personnes présentes à participer à la marche « illumine la nuit ». Notre lumière d'Inuksuk fut retransmise sur Twitter à plus de 19 000 observateurs et l'évènement d'Iqaluit fut diffusé à travers le Nunavut sur les ondes d'APTN.



8 mars, Journée internationale de la femme

Pour célébrer le 8 mars, Journée internationale de la femme, Qulliit a organisé un concours de photos à la grandeur du Nunavut, intitulée *Femmes au travail*. Plus de 100 photos ont été soumises, dont 60 furent exposées au musée Nunatta Sunakkutaangit du 8 au 23 mars 2015. Les gagnantes du concours furent Ruth Eetuk de Coral Harbour qui a remporté le premier prix pour sa photo « Making Pipsi »; Lisi Kavik Mickiyuk de Sanikiluaq, en seconde position pour la photo « Tending to the Qulliq » et Madeleine Cole d'Iqaluit, en troisième position pour sa photo « Myna Teaching ».



Exposition des photos du concours



Gagnante du concours de photos – Ruth Eetuk, Coral Harbour

Prix de la femme sage et de la jeune fille remarquable

Ces prix visent à honorer des femmes qui sont de véritables modèles au sein de leur collectivité et qui sont reconnues pour leur implication hors du commun dans les domaines du bénévolat et de la défense des droits, du soutien, de l'éducation, du counseling ou des soins apportés à autrui. Le prix de la femme sage 2014-2015 fut remis à Eva Otokiak de Cambridge Bay. Ceux des jeunes filles remarquables ont été présentés à Charlene Ukutak d'Arviat et Joscelyn Morrison d'Iqaluit. Chacune d'entre elles s'est vu remettre un certificat honorifique

Bourses Qulliit du leadership

Chaque année, Qulliit attribue six bourses Qulliit du leadership à des jeunes filles du Nunavut, âgées de 14 à 17 ans, afin d'appuyer le développement de leurs qualités de leadeure en leur permettant de participer à l'évènement Rencontres du Canada qui a lieu à Ottawa. Ce programme d'une semaine vise à développer les qualités de leadership des participants dans leur domaine d'intérêt, comme les sciences et la technologie, la condition physique et les sports, les arts et la culture, le droit, la santé et la médecine, l'écologie et l'environnement, et d'autres encore.

Qulliit a choisi 6 récipiendaires en 2014-15 : Jazzan Morgan Evaglok et Coral Westwood de Kugluktuk, Josephine Gibbons et Emily Ann Niego d'Iqaluit, Candace Barnabas et Lora Oyukuluk d'Arctic Bay.

Plan de la Coalition pour la prévention de la violence

Qulliit a présenté aux Services à la famille, une proposition visant à mettre sur pied une coalition pour la prévention de la violence familiale. La démarche a permis à plus de 20 organismes, agences et ministères de travailler en collaboration et de développer un plan d'action voué mettre fin à la violence au Nunavut. L'objectif de la phase un était l'élaboration d'un plan.

SNFA (Sommet national des femmes autochtones)

Notre vice-présidente, Susie Evyagotailak, a participé au quatrième Sommet national des femmes autochtones au mois d'octobre 2014, en Nouvelle-Écosse. Le thème du sommet était : la promotion de l'équité, de l'autonomie et du leadership des femmes autochtones. Les suites de ce sommet devraient donner lieu à la tenue de tables rondes nationales.

Conférence Vision d'avant-garde

Qullit a participé à une célébration de la Confédération canadienne alors que 23 femmes visionnaires ont organisé des ateliers et des séances plénières à plus de 200 femmes venues de partout au Canada. Ces séances incluaient notamment : le leadership dans les milieux dominés par les hommes, le leadership collaboratif, la communication efficace, l'art du réseautage, les femmes et le leadership, les médias sociaux, la volonté d'exceller, le leadership activiste et d'autres encore. La conférence incluait également un dîner suivi d'une présentation faite par la très honorable Kim Campbell, un lunch durant lequel le prix de la « Voix de l'égalité », créé en 2006, fut remis à Eva Ariak et, enfin, une séance finale sur la Vision d'avenir organisée au Centre des arts de la Confédération de Charlottetown.

Coalition des conseils de la condition féminine et des groupes-conseils

Les conseils de la condition féminine et des groupes-conseils de partout au Canada se sont rencontrés pour discuter des défis et des possibilités pour les femmes. Les sujets abordés ont porté sur la violence, le manque d'accès, les femmes en politique, les immigrants, le commerce du sexe, le trafic humain, la sécurité économique, le salaire égal, l'accès aux services de garde et la santé. Ces réunions annuelles fournissent l'occasion d'améliorer la sensibilisation aux besoins des femmes au Canada.

Représentation féminine sur les conseils d'administration

Qullit mène une recherche sur le pourcentage des femmes membres de conseils d'administration au Nunavut. Nous avons récemment été invitées par le Conseil de la condition féminine de l'île du Prince-Édouard à pousser plus notre étude et à nous joindre à elles dans le but de présenter une demande au Conseil de la condition féminine du Canada pour l'obtention de financement qui permettrait de réaliser une étude semblable partout au Canada.

Collaboration et partenariats

Qullit collabore avec plusieurs organismes dans le but d'améliorer la situation sociale, économique, juridique, éducationnelle et culturelle des femmes et des jeunes filles du Nunavut :

Réduction de la pauvreté

Qullit a participé à une conférence sur la réduction de la pauvreté à l'automne 2014. Plus de 100 personnes d'un peu partout au Nunavut se sont donné rendez-vous à Iqaluit pour discuter d'une stratégie de réduction de la pauvreté dans le territoire.

Itinérance

Qulliit a participé à des rencontres sur l'itinérance présentées par la ville d'Iqaluit ainsi qu'à des réunions territoriales organisées par le ministère des Services à la famille sur la réduction de la pauvreté. Nous avons également participé aux réunions de la SCHL (Société canadienne d'hypothèque et de logement) sur la situation du logement.

Forum économique du Nunavut

QNSWC est membre du conseil d'administration de ce forum et, grâce à ce contact, œuvre à offrir aux femmes des occasions de se lancer en affaires et à éliminer les entraves auxquelles font face les femmes dans le monde des affaires. Cette année, Qulliit a participé à la conférence Sivumuit IV, à Iqaluit, dans le cadre de laquelle des discussions ont porté sur la prochaine Stratégie économique du Nunavut.

Barreau du Nunavut

Nous travaillons ensemble afin de mettre sur pied un modèle de soutien pour les femmes ayant besoin d'information concernant les lois et les questions légales.

Société Makinnasuaqtiit pour Nunavummiut ayant un handicap

Qulliit participe aux activités menées par la société pour les personnes ayant un handicap : marches de sensibilisation, appréciation des aînés, etc.

Autres activités :

ACPS (Association canadienne pour la prévention du suicide): *participation à un webinaire de trois jours*

Ville d'Iqaluit : *présentation sur la durabilité*

Pauktuutit : *rencontre pour discuter de la stratégie pan-Nunavut*

Droits de la personne : *table ronde sur la protection des droits des femmes autochtones*
Accès à la justice en matière de droits de la personne

Nutrition Nord : *présentation publique au sujet du programme Nutrition Nord*

Conférence sur le leadership au secondaire : *demande de soutien pour permettre aux jeunes filles de participer à l'évènement*

Centre jeunesse d'Iqaluit : *soutenir le développement des compétences en leadership pour les jeunes filles*

YWCA : *évènement collecte de fonds*

Marche de la GRC : *à la mémoire des agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions*

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2015

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
TABLE DES MATIÈRES
31 MARS 2015

	<u>Page</u>
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État des résultats de fonctionnement et de l'excédent accumulé	4
État de la variation des actifs financiers nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 8



RAPPORTS DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du
Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut, c'est-à-dire l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats de fonctionnement et de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date; sont également inclus un résumé des politiques comptables importantes et d'autres éléments explicatifs.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction du Conseil est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour la fonction publique et du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Nous avons la responsabilité d'exprimer une opinion sur ces états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes nous dictent de suivre les règles de déontologie et de planifier et d'effectuer la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification implique l'application de procédures qui permettent de recueillir des éléments probants sur les montants et les données indiqués dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En évaluant ces risques, le vérificateur tient compte du contrôle interne du Conseil portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, de façon à concevoir des procédures de vérification adaptées à la situation et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil. Une vérification consiste également à évaluer la justesse des politiques comptables utilisées et le bien-fondé des estimations comptables de la direction, et à évaluer l'ensemble de la présentation des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants de vérification que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérificateurs.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous les aspects importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut au 31 mars 2015, ainsi que son rendement financier et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour la fonction publique.

Rapport sur les autres obligations juridiques et réglementaires

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, nous déclarons, qu'à notre avis, les normes comptables canadiennes pour la fonction publique ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Nous indiquons également dans notre rapport, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, qu'à notre avis, le Conseil a correctement tenu les livres de comptes, que les états financiers sont conformes à ceux-ci et que les transactions dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre vérification étaient conformes, dans tous les aspects importants, aux pouvoirs conférés par la loi au Conseil.



Iqaluit, Nunavut
14 juillet 2015

COMPTABLES AGRÉES

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 AU 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 426 \$	25 784 \$
Débiteurs	<u>30 251</u>	<u>22 566</u>
	<u>84 677</u>	<u>48 350</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer (Note 3)	<u>23 928</u>	<u>14 206</u>
	<u>23 928</u>	<u>14 206</u>
Actifs financiers nets	<u>60 749</u>	<u>34 144</u>
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	<u>3 983</u>	<u>2 246</u>
	<u>3 983</u>	<u>2 246</u>
Excédent accumulé	<u><u>64 732 \$</u></u>	<u><u>36 390 \$</u></u>

Approuvé au nom du Conseil Qulliit :

_____ Membre

_____ Membre

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ AU 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Revenus		
Gouvernement du Nunavut – Ministère des Services à la famille		
Financement de base	250 000	\$ 250 000
Plan d'action sur la prévention de la violence familiale	119 000	-
Activités de financement, dons et autres revenus	<u>10 897</u>	<u>4 645</u>
	<u>379 897</u>	<u>254 645</u>
Dépenses		
Publicité et promotion	-	3 692
Conférences	2 283	3 414
Honoraires	5 875	4 675
Intérêts et frais bancaires	291	1 077
Bureau et administration	9 264	8 876
Équipement de bureau	804	10 958
Honoraires professionnels	18 224	16 743
Fournitures et matériel de programme	16 571	16 474
Loyer	21 944	24 030
Réparations et entretien	-	2 985
Salaires et traitements	135 413	130 705
Contrats de sous-traitance	90 708	2 025
Télécommunications	12 044	8 255
Services de traduction et location d'équipement	4 105	6 751
Déplacements	<u>34 029</u>	<u>27 224</u>
	<u>351 555</u>	<u>267 884</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	28 342	(13 239)
Excédent accumulé, début	<u>36 390</u>	<u>49 629</u>
Excédent accumulé, fin	<u>64 732</u>	\$ <u>36 390</u>

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
EXERCICE TERMINÉ AU 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	28 342 \$	(13 239) \$
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	<u>(1737)</u>	<u>(246)</u>
Augmentation (Diminution) des actifs financiers nets	26 605	(13 485)
Actifs financiers nets, début	<u>34 144</u>	<u>47 629</u>
Actifs financiers nets, fin	<u><u>60 749</u></u>	<u><u>34 144</u></u>

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ AU 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	28 342 \$	(13 239) \$
Encaisse fournie par (et utilisée pour) la variation du fonds de roulement hors trésorerie :		
Débiteurs	(7 685)	6 480
Charges payées d'avance	(1 737)	(246)
Créditeurs et charges à payer	9 722	(8 696)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	28 642	(15 701)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début	25 784	41 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin	54 426	25 784

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ AU 31 MARS 2015

1. NATURE DE L'ORGANISATION

Le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut a été constitué le 1^{er} avril 1999 en vertu de la *Loi sur le Conseil Qullit sur la condition féminine du Nunavut* telle que modifiée le 22 mars 2005. Le Conseil a débuté ses activités le 1^{er} avril 2001 à titre d'organisme public mentionné à l'*Annexe A* de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Conseil est tenu de se conformer à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et au *Manuel d'administration financière* du gouvernement du Nunavut. Le Conseil a pour rôle de favoriser la participation égale des femmes à la vie sociale et de promouvoir à cette fin l'évolution nécessaire des structures sociales, juridiques et économiques.

2. POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES

Les politiques comptables suivies par le Conseil sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Voici un résumé des politiques comptables importantes :

(a) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour la fonction publique, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs et du passif et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels en date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Des éléments significatifs pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent notamment l'évaluation des débiteurs. Il pourrait donc y avoir un écart entre les estimations et les résultats réels.

(b) Instruments financiers

Le Conseil Qullit commence par mesurer ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur. Ensuite, il les mesure au coût amorti, sauf pour les produits dérivés et les titres cotés sur un marché actif, qui se mesurent à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués à un coût amorti comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les débiteurs. Les charges financières évaluées à un coût amorti comprennent les créditeurs et les charges à payer.

La direction estime, sauf indication contraire, que le Conseil Qullit n'est pas exposé à des risques importants liés aux taux d'intérêt, aux devises ou au crédit découlant de ces instruments financiers.

(c) Comptabilisation des revenus

Le Conseil utilise la méthode de report pour comptabiliser les revenus. Les contributions assujetties à des restrictions sont comptabilisées comme des revenus à l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les contributions non assujetties à des restrictions sont comptabilisées comme revenus lorsqu'elles ont été reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir, si l'on peut faire une estimation raisonnable du montant et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ AU 31 MARS 2015

2. POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

(d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires après déduction des chèques en circulation et les placements à court terme très liquides pouvant être facilement convertis en argent comptant. Les placements à court terme sont enregistrés au coût le plus bas ou à la valeur du marché.

(e) Mobilier et équipement

Les dépenses de mobilier et d'équipement secondaires – ordinateurs, matériel et mobilier de bureau – sont imputées à l'exercice où ils sont achetés.

(f) Contribution en matériel et en services

Des bénévoles fournissent un grand nombre d'heures au Conseil Qulliit pour contribuer à la prestation de ses services. Comme il est difficile d'en déterminer la juste valeur, le matériel et les services qui ont été ainsi fournis ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créiteurs et les charges à payer comprennent un solde de 3 593 \$ (2014 - 0\$) de fonds gouvernementaux à payer.

4. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Conseil Qulliit est principalement financé par le gouvernement du Nunavut, sans l'appui duquel le Conseil ne pourrait probablement pas poursuivre ses activités.

5. ENGAGEMENTS

Le Conseil Qulliit a signé un bail de location de ses locaux au montant de 2 100 dollars par mois jusqu'au 31 décembre 2017.